

## Comité des fêtes de Saint-Saturnin

### 29 aout 2014

**Présents :** Odile, Patrice L, Bertrand L, Lydie, Jean-Marc, Maguy, Audrey, Claire, Jean-Baptiste

#### 1. Marché de la création :

Une quarantaine d'exposants externes au village sont déjà inscrits. L'objectif est de ne pas dépasser 60 exposants au total (y compris les locaux). Il reste donc quelques places : le choix se fera sur l'originalité des créations de manière à favoriser la diversité des exposants. **Odile, Lydie et JB** vont valider les emplacements disponibles auprès des habitants. Cette année : i) on revient au périmètre habituel et on s'arrête en haut de la rue noble ; ii) un book numérique du marché sera mis en ligne sur le site du village. **JB** s'occupe de récupérer les textes et les photos et vois avec M Claire Marre pour la mise en place sur le site. Il contacte T Drouin pour le tirage papier. Cette année, on teste cette nouveauté : le book sera aussi tiré en quelques exemplaires, distribués chez les commerçants une semaine avant et disponible chez les exposants (1 par exposant). *Le coût du tirage papier sera de l'ordre de 2 à 3 €. Un flashcode sur les affiches et les flyers distribués à tous les visiteurs permettra un accès facile au book* ; iii) on met en place le prix « coup de cœur » (cf CR du 9 avril). La règle du jeu de ce prix sera présentée sur un affiche mise chez chaque exposant : chaque exposant qui le souhaite pourra identifier une œuvre (prix maximum : 200 €) mise au concours. Les visiteurs peuvent voter pour l'œuvre qu'ils préfèrent dans le cadre d'une tombola payante ( 1 €). L'œuvre qui recueille le plus de voix est offerte à un des participants à la tombola (tiré au sort parmi ceux qui auront voté pour lui) et l'artisan vainqueur se voir offrir l'inscription au marché l'année suivante. Les billets de tombola sont en vente à la buvette. Un billet est offert à chaque hébergeur. Si l'œuvre élue a été vendue au cours du marché, son créateur s'engage à en faire une semblable ; iv) on met en place une buvette ambulante. **Patrice et Bernard** s'occupent de préparer la remorque adéquate.

Pour la communication : **JB** se charge de l'affiche (c'est celle du taureau qui a été retenue, largement en tête devant les deux autres propositions !). On en tire 50 de plus que les années précédentes afin d'en mettre aussi sur Clermont et Issoire. **Odile et M Paule** se charge des contacts avec les médias (journaux, radios et télés).

Pour le parking, on décide de fermer l'accès à la place de la mairie et on met en place un fléchage pour l'accès aux différents parkings. **JB** demande à E Penicaud si on peut utiliser le parking du château.

Pour l'organisation finale, prévoir d'être là le samedi après-midi pour installer le marché et le dimanche toute la journée pour aider à son déroulement (accueil et installation des exposants, tenue de la buvette, gestion du parking, distribution des repas aux exposants, rangement du marché le soir) : **dire à JB qui pourra être présent le samedi et/ou le dimanche.**

#### 2. Agenda 2015 :

Manifestation	date prévue	responsables
Championnat du monde de soupe	<i>28 février</i>	Odile et Lydie
Randonnée VTT	<i>17 mai</i>	Patrice L et Bernard Ve
Descente du Sancy en VTT	<i>7 juin</i>	Bertrand L et J Baptiste
Fête du village en musique	<b><i>27 juin</i></b>	J Baptiste
Randonnée moto	<i>13 septembre</i>	Bertrand L
Marché de la création	<b><i>29 novembre</i></b>	J Baptiste, Odile, Lydie et Laurence
Thé dansant	<i>automne</i>	Lydie et M Paule
Inter quartiers	<i>début juillet</i>	Audrey, Bertrand L, Laurence

Les dates en gras sont définitives. Celles en italiques sont à confirmer après la réunion d'échange entre associations du 9 septembre.

Le Thé dansant est à instruire avec l'Age d'or : l'idée est de faire une animation inter-générationnelle, un dimanche après-midi, en associant le club de l'âge d'or. **Lydie et M Paule** iront le rencontrer pour en discuter avec eux.

Les inter quartiers ont vocation à être organisé avec d'autres associations : le CDF fera cette proposition lors de la réunion du 9 septembre. L'objectif est de constituer un comité d'organisation inter associations.

### 3. Infos diverses.

*Jours de lumière* : l'association AMOS a contacté le CDF pour savoir comment il pourrait participer à l'organisation des prochains Jours de Lumière (24 au 27 septembre 2015). Elle souhaite en effet revoir le concept de cette manifestation et mieux l'intégrer à la vie du village. Le CDF est d'accord sur ce principe, mais souhaite échanger en détail avec AMOS pour savoir quel pourrait être sa contribution. En particulier, il ne souhaite pas qu'elle se cantonne à un simple rôle d'appui logistique. **JB** va proposer à P Lepercq, nouveau président d'AMOS, une rencontre commune CDF-AMOS pour discuter de cela.

*Plan de distribution des flyers* : en fichier joint, un nouveau plan de distribution des flyers, plus précis que le précédent. **Dire à JB si c'est OK pour la répartition des quartiers.**

*Tee shirt du CDF* : **Bertrand L** fait faire des devis.

*Eco Verres* : **Odile** fait faire des devis pour des verres consignés : prévoir 1000 verres de 25 cl (bière) et 1000 verres de 18 cl (ros, vin chaud,...)

*Nouveaux membres* : **Laurence et Chantal** vont rejoindre le CDF : bienvenue à toutes les deux ! Josette et KiKi seraient intéressées pour aider le CDF. Lydie vérifie auprès de Josette si elle est toujours partante.